LES FAÇADES INSTITUTIONNELLES

Constructions, logiques sociales et appropriations des « orthodoxies »

Colloque organisé par l'École Doctorale de Science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- APPEL A COMMUNICATIONS -

- <u>Comité d'organisation</u>: Sylvain Antichan, Vanessa Codaccioni, Nicolas Maisetti, Simon Mas, Florent Pouponneau (Doctorants à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CRPS).
- Comité scientifique: Jean-Louis Briquet (CNRS/CERI), Bastien François (CRPS/Paris 1), Brigitte Gaïti (CRPS/Paris 1), Sandrine Lefranc (CNRS/ISP) (sous réserve), Nicolas Mariot (CNRS/CURAPP).

Au cours d'enquêtes sur les organisations, les chercheurs en sciences sociales éprouvent les plus grandes difficultés pour saisir plus qu'une présentation valorisante et idéalisée de l'institution. Dans leurs efforts légitimes de rupture avec les mises en sens indigènes, leurs travaux tendent le plus souvent à dévoiler ce que ces activités dissimulent, à « soupçonner le pire, et le traquer » (Becker, 2002). Ils ont ainsi en partie ignoré l'ensemble des pratiques sociales, plus ou moins routinisées, à l'origine des orthodoxies.

Pourtant, prendre au sérieux ces « façades » – entendues au sens d'Erving Goffman (1973) comme « la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs » – et les considérer comme un objet d'études à part entière, pourrait se révéler fécond. De nouvelles interrogations émergent alors sur « les modes d'existence sociale » de ces activités de rationalisation, de justification et de mise en cohérence qui font en partie exister les institutions.

Diverses logiques semblent sous-tendre la mise en place de ces modes de présentation de soi. Il peut s'agir de tenter de s'éloigner de « stigmates » (Goffman, 1963) comme c'est le cas de certaines professions dominées (Mathieu, 2001), d'acteurs voulant accéder au champ politique (Dulong, 2006) et de partis politiques (Pudal, 1989). L'objectif peut aussi être de se doter de vitrines légales, à l'instar de certaines organisations clandestines (Crettiez, 2008), de manifester la puissance par une mise en scène édifiante (Veyne, 1990) ou bien encore de faire exister un groupe en lui donnant les moyens de se nommer et de se présenter (Boltanski, 1982). Pour autant, il faut se garder, d'une image homogène de ces « appareillages symboliques » qui, bien souvent, visent à donner une image unifiée de l'institution et à dissimuler les luttes inhérentes à leur formation (Gaxie, 1997). Comprendre comment une représentation légitime parvient à s'imposer, et acquiert ou non la force de l'évidence, amène à réfléchir sur les conditions, les modalités du changement, de la contestation mais aussi sur les éventuels rappels à l'ordre et sur « ce que laisse passer » l'institution (Dauvin et Siméant, 2002).

Deux axes de réflexion articuleront ces questionnements. D'une part, nous proposons aux auteurs d'analyser les logiques qui participent à la construction sociale et à l'imposition, plus ou moins durable, de ces visions qui se veulent légitimes. D'autre part, les communications pourraient interroger les appropriations différenciées – les usages – de ces orthodoxies par les membres et les rapports qu'ils entretiennent avec leurs institutions.

L'objectif du colloque est de réunir des contributions de chercheurs, jeunes ou confirmés, sur des espaces sociaux et temporels différenciés. Fondées sur une analyse empirique approfondie, elles tendront à dégager des hypothèses de travail plus générales sur l'un ou les deux axes proposés ou introduiront une démarche réflexive sur les notions et les outils méthodologiques à mettre en œuvre.

Axe 1: Les constructions sociales des façades : registres de présentation de soi, entrepreneurs en représentation et luttes de définition

L'analyse au concret des façades suppose de mettre en évidence les registres de présentation de soi, leurs supports et les modalités de leur diffusion. Ces pratiques porteuses de sens ne sont pas réductibles aux seuls discours. Codes vestimentaires, gestes et décors, iconographie et scénographie (Mariot, 2006), sont autant de techniques qui permettent le maintien d'une façade unitaire et peuvent être interrogées à partir de leur matérialité et de leur circulation (Chartier, 1990; Pudal, 2006). Le questionnement pourra prendre la forme d'une analyse des conditions d'importation, d'exportation et de traduction de ces registres de légitimation pensables, dicibles et jugés efficaces dans un contexte, une temporalité et un lieu singuliers. Les façades peuvent tant être appréhendées au travers d'études ethnographiques sur les pratiques et interactions qui les produisent (Abélès, 2000) que dans une investigation sociohistorique restituant leurs conditions d'émergence ou de standardisation. La sociologie de l'action publique permet aussi d'étudier les façades, en particulier lorsqu' elle envisage la construction des problèmes publics (Lascoumes & Le Galès, 2004).

Une autre piste pourrait conduire à identifier les « entrepreneurs en représentation » (Offerlé, 1994) et le « personnel de renfort » (Becker, 1988; Matonti, 2005) — professionnels de la communication politique, journalistes accrédités, éditeurs, portes paroles, militants ou encore guichetiers et vigiles — qui tendent à créer ou à maintenir l'orthodoxie d'une organisation. A contrario, les conjonctures et les configurations où ces représentations légitimantes « ne tiennent plus » sont révélatrices des processus de construction sociale des façades.

Axe 2: Les usages sociaux des façades: modes d'appropriation de la présentation de soi.

Les communications de cet axe s'attacheront aux rapports entretenus par les membres de l'organisation à ces façades et à leurs modes différenciés d'appropriation. Le travail de présentation de soi implique des mécanismes d'apprentissages et de socialisation des contraintes. Les « rites d'institution » (Bourdieu, 1982) peuvent contribuer à façonner un individu soucieux de se conformer à « l'esprit maison » (Boltanski, 1982). Corrélativement, pourront être interrogés les effets des socialisations antérieures, des trajectoires ou carrières individuelles et des positions des acteurs sur leurs incorporations des façades (Agrikoliansky, 2001). Les usages sociaux des façades ne sont pas cependant réductibles aux appropriations : failles, refus, ruptures de définitions montrent que les acteurs ne jouent pas toujours un jeu conforme aux attentes produites par l'institution.

La question des usages introduit la notion du rapport au rôle des individus, de la capacité variable des membres à « tenir leur rôle » ou à le rejeter dans des situations diverses, face à des épreuves, selon leurs trajectoires et positions (Lagroye, 2002). Une telle perspective invite à observer les effets de ces pratiques sur les croyances des membres, en s'intéressant par exemple aux recrutements et aux départs de l'organisation. Les individus ne sont pas nécessairement cyniques, contrairement à ce que laisserait entendre l'usage profane de l'expression « discours de façade ». Dans quelle mesure l'acteur lui-même peut-il croire « en l'impression de réalité qu'il essaie de créer chez ceux qui l'entourent » ? (Goffman, 1973).

Les propositions de communications, d'une longueur de 5 000 signes maximum, pourront être rédigées en français ou en anglais et sont à adresser aux organisateurs *avant le 15 février 2009* à l'adresse mail suivante : <u>facades.institutionnelles@yahoo.fr</u>

Le choix des propositions retenues sera transmis avant le 1^{er} mars. La version finale des communications (50 000 signes maximums) devra être envoyée pour le 15 juillet 2009.